

Numéro 4 octobre 2012



Edito

La rentrée n'est pas si loin et pourtant pas mal de choses se sont déjà passées. Plus particulièrement, les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu et notre association bénéficie de 7 membres élus pour l'école primaire et de 3 membres élus et 3 suppléants pour l'école maternelle. Nous vous remercions de vous être mobilisés en nombre cette année encore et de nous avoir accordé votre confiance.

Comme les autres années nous ferons tout notre possible pour vous représenter auprès des écoles, du périscolaire et de la cantine. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter des sujets qui vous tiennent à cœur, et encore mieux rejoignez-nous en adhérant à l'association et devenez acteur de la vie scolaire à La Chapelle La Reine. J'en profite d'ailleurs pour rendre hommage à tous les parents bénévoles de l'association qui ont donné de leur temps et de leur énergie au service des enfants de notre commune l'année passée. Je leur adresse un très grand MERCI.

Yann Bensegueni, Président de l'association

FLASH BACK SUR L'ANNEE 2011/2012

1. Ouverture commune aux 2 écoles Résultat de notre sondage

L'année 2011/2012 avait commencé par un sondage sur le souhait de chacun concernant les horaires d'ouverture des écoles. Nous tenions à vous donner le résultat. Vous avez été très nombreux à nous répondre (70 familles) et une majorité d'entre vous (42%) souhaiterait un horaire unique avec une ouverture à 8h20-8h30 et une fermeture à 16h30. **Nous vous remercions vivement pour votre participation !**

Ces aménagements d'horaires ne seront possibles que lorsque l'ouverture commune sera réalisée. Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce projet.

Vous trouverez ci-dessous un extrait des questions/réponses du conseil d'école primaire de juin 2012 (questions que vous retrouverez en dernière page) et qui correspond aux dernières informations que nous avons :

Mr le Maire explique que cette entrée ne serait pas mise en place à la rentrée 2012, car des aménagements seront nécessaires. Il nous informe que nous serons consultés sur le projet d'aménagement dès que celui-ci verra le jour.

Bien entendu cette question sera soulevée par vos représentants dès les prochains conseils d'écoles.

2. FERMETURE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE Que s'est-il passé ?



L'association devant l'inspection académique

Avertie en début d'année d'une possible baisse des effectifs, l'association n'a pas été informée officiellement de cette fermeture dans des délais raisonnables. En effet lorsque la « rumeur » s'est répandue nous n'avions pas d'information officielle et nous étions donc dans l'impossibilité de communiquer auprès des parents d'élèves.

Dès que nous avons eu connaissance de cette rumeur, nous avons demandé un rendez-vous pour obtenir plus d'informations. Lors de l'entretien, la fermeture de classe nous a été confirmée par Mr. Simon. Nous avons donc lancé immédiatement une pétition qui a été remise à l'inspection académique. Nous remercions tous les parents signataires de cette pétition qui nous ont soutenus dans notre action. Malheureusement, seuls les chiffres sont pris en compte par l'institution et au vu des effectifs la fermeture était inéluctable. Mais nous nous sommes battus au-delà de la seule fermeture de classe. En effet, la disparition pure et simple de l'ensemble des assistants d'éducation en fin de contrat aura des conséquences sur la diversité des activités proposées à nos enfants. Ce point a longuement été débattu lors du conseil d'école, les enseignants ont pu donner leur point de vue sur le sujet et nous avons pu nous aussi nous exprimer :

Les conséquences possibles de cette fermeture et de la suppression des assistants d'éducation sont les suivantes :

- *Impossibilité d'assurer un temps de bibliothèque constructif qui pourrait se voir réduit au simple prêt de livres.*
- *Abandon pur et simple des cours d'informatique et de ce fait l'impossibilité de passer le B2i (le brevet informatique et internet qui permet de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication).*
- *Classes de doubles niveaux et de CP qui devraient subir les conséquences de la fermeture avec un alourdissement des effectifs.*

L'inspection académique n'a pas donné suite à notre pétition car la baisse d'effectifs est reconnue et sans appel.

Cette année encore, il nous faudra nous battre pour que les écoles et nos enfants puissent retrouver des conditions satisfaisantes de travail. L'histoire n'est donc pas terminée...

3. Kermesse des écoles



Parents et enfants ont répondu présents le samedi 23 juin pour la traditionnelle kermesse. Au programme des festivités : barbecue, spectacle, jeux, maquillage, buvette, barbe à papa avec en prime le soleil !

La journée a débuté par un barbecue où saucisses et merguez ont rencontré un vif succès. Dès 14h00 les deux écoles se sont réunies pour nous proposer un spectacle ayant pour thème commun les couleurs. Les petits de la maternelle nous ont proposé une chorale suivis par les grands du primaire qui ont enchaîné les danses sous les yeux des parents venus nombreux pour les applaudir.



Tout au long de l'après-midi, les enfants ont pu s'amuser aux divers stands mis en place afin d'accumuler les fameux points nécessaires au retrait des lots.

Nous tenons à remercier les enseignants, les parents bénévoles ainsi que l'association des commerçants de la Chapelle La Reine sans qui cette journée n'aurait pas pu être réussie.

4. BILAN DE L'ASSOCIATION année scolaire 2011-2012

Actions et Bénéfices :

Cotisations Adhérents	67,00 euros
Stand au marché de Noël	197,08 euros
Aide à la vente des gâteaux en maternelle	NC
Vente de gâteaux en primaire	119,25 euros
Boum costumée Villa Cappella	44,63 euros
Barbecue kermesse des écoles	-238.90 euros
Montant total des bénéfices :	189,06 euros

Redistribution aux écoles

Participation à l'intervention musicale à l'école maternelle	300 euros
Spectacle de magie pour tous les élèves de la primaire	400 euros
Barbecue de la kermesse offert	176,67 euros
Achat des boissons de la kermesse pour le stand buvette offert aux écoles soit	340,98 euros

Au total l'association a contribué financièrement aux activités des écoles à hauteur de **1162,67 euros**

**Rejoignez-nous,
ADHÉREZ !**

L'association des parents d'élèves compte une vingtaine de parents bénévoles. Cette année certains parents se sont retirés de la représentation de parents officielle, mais ils officient pour le compte de l'association dans l'ombre et nous les remercions ! Mais bien sûr, nous avons toujours besoin de sang neuf, de nouvelles idées, de nouvelles compétences.

Pour que nous puissions continuer de représenter les parents et contribuer aux actions des écoles NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

REJOIGNEZ-NOUS !

Adhérent de l'association (cotisation libre à partir de 6€)

- Vous contribuez à la pérennité financière de l'association et à nos projets.
- Vous serez convié à l'assemblée générale de l'association
- Vous serez informé en priorité des projets et décisions de l'association.
- Vous bénéficierez de tarifs préférentiels lors de nos manifestations
- Vous pourrez vous proposer pour devenir si vous le souhaitez délégué de parents d'élèves et ainsi assister aux conseils des écoles.

Pour nous contacter

Mail : contact@lesenfantsdabord77.fr

Téléphone : 06.76.71.95.49

Par courrier : Dans les boîtes aux lettres à l'entrée des écoles

5. Questions de parents posées aux conseils d'école de fin juin 2012

Ecole maternelle

Les quatre vélos cassés annoncés au 1^{er} conseil, ont-ils pu être réparés ?

Non, pas pour le moment, il y a besoin de soudures. Mr le Maire propose qu'un agent de la mairie les emmène dans leur entrepôt pour s'en occuper.

En quoi consistait le projet avec l'intervenant musique ? De quelle façon se déroule une séance avec les enfants ?

Le projet a été modifié. Et nous avons fait appel à une compagnie : AKATU musique qui propose des interventions dans les classes et un spectacle permettant de réinvestir ce qui a été vu en classe.

Cette compagnie est intervenue le mardi 10 et vendredi 13 avril au matin dans chaque classe et a proposé son spectacle le vendredi après-midi.

Au wagon des loisirs, pourquoi le paiement par chèque CESU n'est possible qu'en période de périscolaire et pas pendant les vacances ? Est-ce que cela va être possible bientôt ?

Mme Sauvagnac n'étant pas présente, la réponse se fera plus tard. Mais Mr le Maire a parlé d'un accord signé avec la FOCEL, la commune, et les parents.

Pour le périscolaire, est-il envisageable d'instaurer un tarif par tranche horaire au lieu d'un tarif unique ?

Mr le Maire est clair et la réponse est non.

Le projet de l'entrée commune aux deux écoles a-t-il évolué ?

Il est en cours. L'office HLM a donné son accord pour la cession d'une bande de terrain.

Sur les places de parking face au dojo, pourrait-il y avoir le marquage au sol des lignes blanches ?

Question ne relevant pas du conseil d'école.

Pourriez-vous afficher les comptes rendu sur les panneaux d'affichage ?

Ils y sont toujours affichés.

Ils apparaissent aussi sur le site internet de l'association de parents et seront bientôt sur le site de l'école.

Ecole primaire

Quel projet voulez-vous que l'association finance avec les bénéfices de l'an dernier ?

Les instituteurs souhaiteraient à la majorité que l'association finance un spectacle comme l'an passé. L'association a donc proposé un spectacle de magie aux élèves de l'école primaire en juin. Cout de l'opération : 400 euros

Au wagon des loisirs, pourquoi les paiements par chèque CESU ne sont possibles qu'en période périscolaire et pas pendant les vacances ? Est-ce que cela va-t-il être possible bientôt ?

Les chèques CESU pour le règlement du wagon des loisirs ne seront toujours pas possibles, cela engage pour la commune des frais supplémentaires.

A quand un site internet de l'école ?

Mr Simon n'est pas opposé mais rappelle le temps matériel que cela nécessite notamment pour sa mise à jour. Aujourd'hui personne ne s'est proposé dans ce sens.

Quand sera mis en place le fléchage du parking en face de l'école comme cela était prévu ?

La mairie a donné suite à notre demande et mis en place un sens interdit obligeant les véhicules à prendre ce parking dans le même sens pour tous.

Evolution concernant la future entrée commune aux deux écoles.

Mr le Maire explique que cette entrée ne serait pas mise en place à la rentrée 2012, car des aménagements seront nécessaires. Il nous informe que nous serons consultés sur le projet d'aménagement dès que celui-ci verra le jour.

Depuis le départ de Sandrine (assistante d'éducation) les cours d'informatique et la bibliothèque sont-ils maintenus ?

Malgré les essais, les cours d'informatique ne sont plus assurés (voir notre article « fermeture de classes »)